



*Direction régionale
de l'Équipement de Franche-Comté*

Projet d'aménagement de la RN19 entre Langres (A31) et Vesoul Est

**Bilan de la concertation recommandée
par la Commission nationale du débat public**

Franchissement de Vesoul

2.2.1 LA RELATION DES ÉVÉNEMENTS

01 avril 2008

1. LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

Cette partie répertorie les différentes actions mises en œuvre pour les besoins de cette concertation : permettre au public de s'informer, puis d'exprimer avis, propositions et questions auprès du maître d'ouvrage et du garant.

1/Le dossier de concertation

Un document de 30 pages a été édité par la maîtrise d'ouvrage (comportant en annexe les contributions des collectivités et des cartes générales du projet), afin de permettre une présentation synthétique du projet en l'état des études, d'informer le public sur le périmètre de la concertation et de présenter les modalités de participation.

Diffusion du document :

- remise de stocks de dossiers aux maires et aux acteurs socio-économiques pour diffusion dans leur commune à l'occasion de la réunion de pré-information du 28 septembre 2007 ;
- mise à disposition lors de la première réunion publique de lancement du 12 octobre 2007 ;
- mise à disposition à la DDE de Haute-Saône, à la DRE de Franche-Comté et à la mairie de Vesoul pendant la durée de la concertation ;
- téléchargement sur le site nouvelle-rn19.net.

2/ L'exposition

Une exposition de présentation du projet en cinq panneaux a été réalisée à partir du dossier de concertation. Elle a été présentée lors de la réunion publique de lancement le 12 octobre 2007, puis exposée dans les locaux de la DDE de la Haute-Saône.

3/ La réunion de pré-information

Cette réunion a eu lieu le 28 septembre 2007 à Frotey-lès-Vesoul. Elle s'adressait aux maires, aux acteurs socio-économiques et associatifs et a réuni une vingtaine de participants. Elle a permis à la maîtrise d'ouvrage et au garant de la concertation de réaliser une première présentation du dossier de concertation, du dispositif de concertation et des modalités de participation.

Chacun des participants a reçu un dossier contenant :

- 5 exemplaires du dossier de concertation (cf. supra) ;
- 1 CD-Rom (dossier de concertation, contributions des collectivités, cartes générales, affiches et panneaux d'exposition) ;
- 5 affiches A3 sur la concertation.

4/Les réunions publiques

Deux réunions publiques se sont déroulées :

- à l'occasion du lancement de la concertation le 12 octobre à Vesoul (Théâtre Edwige-Feuillère), 220 participants ;
- pour réaliser une première synthèse des avis, le 14 décembre à Vesoul (Espace Villon), 140 participants.

6/Le site Internet

Le site Internet www.nouvelle-rn19.net, mis en service en novembre 2003, a été adapté à cette concertation, d'abord pour l'étape « A31-Vesoul », ensuite pour l'étape « Franchissement de Vesoul ». Une rubrique a été créée pour chacune de ces deux étapes, des documents d'études ont été proposés au téléchargement.

Le site a permis de recueillir les questions et contributions du public et de leur apporter une réponse lorsque cela était demandé. Une base de données en back office a été mise en place ; toutes les contributions reçues par courrier (cf. infra) y ont été versées.

Ainsi, 105 questions ou contributions ont-elle été enregistrées sur le franchissement de Vesoul.

7/Le tract et la lettre T

De manière à réitérer l'invitation faite aux habitants de l'agglomération de Vesoul à contribuer par écrit sur le projet, a eu lieu la diffusion toutes boîtes aux lettres (communes de la Communauté de Communes de l'Agglomération de Vesoul et alentours soit 15 800 exemplaires) entre le 10 et le 12 décembre 2007 :

- d'un tract rappelant les modalités d'information et de contribution mises à la disposition du public (courrier libre et formulaire du site www.nouvelle-rn19.net) et annonçant la réunion de synthèse du 14 décembre 2007 ;
- d'une lettre du garant de la concertation invitant les citoyens à apporter leurs contributions écrites au débat ;
- d'une enveloppe pré-imprimée (« T », affranchissement offert) à l'adresse de la DRE Franche-Comté.

2. LA MEDIATISATION DE LA CONCERTATION

Cette partie vise à exposer les actions mises en œuvre par la maîtrise d'ouvrage pour porter à la connaissance du public la tenue de cette concertation.

2/ Les affiches

Elles ont été remises aux participants des réunions de pré-information (élus et acteurs socio-économiques) à raison de 5 exemplaires par personne, dans l'objectif de relayer l'information. Elles annonçaient la réunion publique de lancement et indiquaient l'adresse du site Internet pour information et contributions.

3/ Les relations presse

Trois communiqués de presse ont été réalisés et adressés aux journaux concernés :

- un communiqué annonçant le lancement de la concertation, le 1^{er} octobre 2007 ;
- un communiqué de relance pour inviter à adresser ses contributions, le 20 novembre 2007 ;
- un communiqué annonçant la réunion de synthèse, le 10 décembre 2007.

Les médias ayant relayé cette concertation sont : l'Est Républicain, la Presse de Vesoul et France Bleu Besançon.

4/ La publicité

Afin de renforcer le dispositif de communication de cette concertation, la maîtrise d'ouvrage a procédé à l'achat d'espaces publicitaires pour communiquer sur les réunions publiques :

- au moyen de spots radios, sur France Bleue (26 spots entre le 9 et le 12 octobre 2007 ; 26 spots entre le 10 et le 14 octobre 2007) et sur Radio Star (26 spots entre le 9 et le 12 octobre 2007 ; 26 spots entre le 10 et le 14 octobre 2007) ;
- au moyen d'encarts dans la presse régionale : dans l'Est Républicain (parutions les 6 octobre et 8 décembre 2007) et dans la Presse de Vesoul (parutions les 6 octobre et 13 décembre 2007).